

PROJET EDUCATIF COMMUNAL



La commune de Vigneulles décide de prendre en compte les demandes des enfants et des jeunes de son territoire. C'est ainsi que les élus travaillent actuellement à la mise en place d'une politique jeunesse sur Vigneulles et ses communes associées (Billy ; Hattonchâtel ; Hattonville ; Creuë ; Viéville ; St Benoît).

Pour ce faire, la commune vise avant tout à proposer des loisirs aux enfants et jeunes pré-ados sans exception, tout en développant chez eux un savoir-être, un savoir-faire et savoir-vivre, et ce, à plusieurs niveaux.

La commune tient à favoriser le développement local en participant à l'attractivité de notre territoire riche en savoir-faire : artisans, observatoire des côtes de Meuse ; intervenant nature ; troupe théâtrale, etc...., et riche également par son histoire et son patrimoine.

Un comité de pilotage mis en place en février 2003, et composé de parents, de jeunes, d'élus, de représentant de la CAF et de la DDJS, aide à l'élaboration de ce projet éducatif, qui vise à mettre des actions en place tout au long de l'année.

Voici quelques objectifs :

- Ludique : C'est à dire développer l'esprit de jeu individuel et collectif mais aussi l'esprit imaginaire ; permettre à l'enfant et au jeune de vivre un temps de vacances, à découvrir des pratiques variées.
- Social : C'est à dire respect de l'enfant et de sa place dans le groupe, respect de ses rythmes de vie et de ses cultes. Respect de la sécurité morale et affective entre enfants et équipe d'encadrement. En règle générale, favoriser la tolérance, l'expression de la solidarité et la reconnaissance de la diversité.
- Educatif : C'est à dire faciliter la prise d'initiatives, la créativité, la responsabilisation, l'équilibre et l'autonomie dans le respect des besoins et des caractéristiques de chaque âge.
- Culturel : C'est à dire la découverte d'environnements nouveaux, le respect des différentes cultures en permettant à l'enfant d'être acteur et coordinateur des activités.
- Sanitaire : c'est à dire respecter une hygiène de vie corporelle et alimentaire, respecter les lieux de vie et la santé morale, affective des enfants.

L'accueil de loisirs de la commune de Vigneulles lès Hattonchâtel fonctionne :

- 15 jours durant les vacances de Février
- 15 jours durant les vacances de Pâques
- 6 semaines durant les grandes vacances
- 7 jours durant les vacances de Toussaint
- 5 jours durant les vacances de Noël

○ Mode de fonctionnement à chaque petite vacance :

Un accueil de loisirs pour les 4-12 ans dans les locaux de l'école Moselly ou à l'ancien centre Multi accueil de 10h à 18h et/ou de 13h30 à 18h avec une équipe d'animation composée d'une directrice et de 3 animateurs.

Initiation, stage ou sortie pour les 8-18 ans. La durée varie de la journée à la semaine. L'équipe d'animation se compose au minimum de l'intervenant qualifié et d'un animateur de notre structure.

- Mode de fonctionnement durant les grandes vacances.

(Maximum 50 enfants âgés de 4 à 12 ans)

Les enfants sont inscrits à la semaine en journée ou ½ journée.

Durant ces six semaines d'accueil, trois semaines fonctionnent avec une initiation poney au centre équestre de Madine Heudicourt pour huit enfants par semaine.

De plus, un mini séjour est organisé durant une autre semaine.

L'équipe d'animation est composée au minimum d'une directrice et cinq animateurs.

Il y a durant ces six semaines, une sortie ou une intervention par semaine.

Initiation, stage, sortie ou camp pour les plus de 11 ans durant trois semaines en juillet. La durée varie de la demi-journée à la semaine. L'équipe d'animation se compose au minimum de l'intervenant qualifié et d'un animateur de notre structure.

- Mode de fonctionnement des Mercredis Récréatifs :

Cet accueil fonctionne tous les mercredis en dehors des vacances scolaires.

Il se situe à l'école Moselly ou à l'ancien centre Multi accueil et accueille au maximum 12 enfants de plus de 6 ans.

- Convention partenariat :

Nous avons une convention de partenariat avec la CODECOM de Vigneulles pour le prêt des locaux de l'école Moselly à l'année.

Nous signons aussi des conventions de partenariat avec chaque intervenant.

- Les modalités tarifaires :

Cf pièce joint

- Les outils d'information avec les familles :

Environ un mois avant le début des vacances un tract récapitulatif des activités est distribué dans chaque boîte aux lettres de la commune de Vigneulles et à chaque enfant de l'école maternelle et primaire.

Nous le publions aussi plusieurs fois dans le journal de l'Est Républicain.

- L'équipe :

L'équipe se réunit une semaine avant le début du centre.

- L'évaluation des animateurs :

Un entretien a lieu au début du centre pour connaître les attentes et les savoirs de chaque animateur ainsi que ceux de l'équipe de direction.

Un deuxième entretien est effectué au milieu du séjour pour connaître les impressions et attentes de l'ensemble de l'équipe.

Une dernière réunion est réalisée à la fin du séjour pour l'évaluation.

Une réunion journalière est effectuée en fin de journée pour faire le point sur la journée.

Les animateurs peuvent à tout moment demander à la direction un entretien.